VI. DU CADRE ECOLOGIQUE URBAIN EN ALGERIE :

1. Introduction

A l'instar de la plupart des pays en développement, l'Algérie subit les incidences néfastes des nombreuses pollutions qui la rongent : déchets urbains, pollution de l'air induite par l'industrie et le trafic automobile, eaux usées, bruits…..

Pour bien mesurer l'ampleur et l'importance des problèmes écologiques liés à ces diverses formes de pollutions, il faut replacer la problématique environnementale dans le contexte général du modèle de développement économique et social, suivis par le pays après l'indépendance.

Au cours des années qui ont suivi l'indépendance en 1962, l'Algérie a opté pour un modèle de développement économique qui repose sur une planification centralisée et un grand programme de développement industriel favorisé par le redressement des prix du pétrole dans les années 1973,1974. Ce choix de développement économique n'a pas pris en compte la donne environnementale :

- la crise écologique commence alors à se manifester. L'industrialisation, l'intensification de l'exploitation des ressources naturelles et de l'agriculture, ont favorisé l'accélération de l'urbanisation, la surexploitation des zones côtières, avec l'apparition de pollutions de toutes sortes.

2. <u>LES PRINCIPAUX PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX POUR LUTTER CONTRE CES POLLUTIONS</u> :

Ces programmes concernent principalement :

- la mise en décharge des déchets solides (le PROGDEM).
- les programmes de réalisation de réseaux d'assainissement et de stations d'épurations.
- les programmes d'équipements anti- pollution principalement ceux des grandes entreprises publiques dans les secteurs énergétiques et industriels.
- le programme d'installation du réseau SAMA SAFIA qui représente les stations de surveillance de la qualité de l'air.
- DESERTEC relatif aux énergies renouvelables.

2.1. Les principales formes de pollution urbaine en Algérie :

L'urbanisation accélérée, la croissance démographique, la densité de la population et les changements de mode consommation ont provoqué une dégradation profonde du cadre de vie, ce qui expose l'environnement à des risques de pollutions permanentes et touche également à la santé et à la salubrité publique.

1. LA POLLUTION DE L'AIR (ATMOSPHERIQUE) :

Premier responsable des changements climatiques, la pollution de l'air provient essentiellement du secteur du transport, et à moindre degré de la combustion des déchets ménagers à l'air libre, ainsi que le chauffage domestique.

Cette pollution atmosphérique touche principalement les grandes villes d'Algérie (Alger, Oran, Annaba, Constantine, Skikda,…).

Les mesures réalisées dans l'agglomération d'Alger indiquent que la concentration de plomb (1 microgramme / m cube) était en 1983, 2 fois supérieure à la norme de l'OMS. Depuis, elle a encore augmenté avec la croissance rapide du parc automobile.

En ce qui concerne les fumées noires, les mesures effectuées en 1985 indiquaient une concentration 3 fois supérieure à la norme de l'OMS

Tableau -1- Nombres de cas liés à la morbidité respiratoire et mortalité :

maladies	Morbidité (nombre de cas)	Mortalité (nombre de cas) taux pour 100.000habitants
Bronchites chroniques	353.600	16,69
Cancers des poumons	1522	2,74
Asthme	544.000	1,97

Source, mate, 2002

Avec la vétusté des véhicules qui augmentent de 5% par ans depuis 1985 :

- 70% du parc automobile à plus de 15 ans d'âge.
- Les concentrations d'oxyde d'azote (NOx), de monoxyde du carbone (CO) sont en nette augmentation.
- l'introduction de l'essence sans plomb, du GPL n'ont pas bénéficié de l'attention et de la vulgarisation et de l'information nécessaire.
- **Tableau -2- Le taux de polluants émis par le trafic automobile dans la ville de Constantine :**

ville	NOx	CO	COV	MP	PLO	SO2
cne	4820	36000	9300	350	40	170

Source: mate 2000

-
- Pour mieux maitriser la pollution de l'air, des stations de surveillance de la qualité de l'air ont été installées dans certaines villes du pays:
- Alger, Skikda, Annaba, notamment. Elles seront, plus tard, généralisées au niveau de toutes les villes algériennes.
- **Un plan climat est en cours d'élaboration pour la ville d'Alger. Il permettra de lutter contre les changements climatiques, et par la même, assainir la pollution de l'air.**

2. LA POLLUTION PAR LES EAUX USEES :

En Algérie nous vivons depuis quelques années un problème de stress hydrique et de disponibilité de l'eau pour subvenir (répondre) aux besoins des habitants .S'ajoute à cela les problèmes de qualité de l'eau aggravés par le rejet des eaux usées.

-les eaux usées domestiques : le volume annuel d'eaux usées domestiques rejetées est estimé à 600 millions de m cube, les eaux usées proviennent essentiellement des agglomérations situées dans les principaux bassins telliens, ce qui constitue une source importante de pollutions qui porte atteinte également aux ressources en eau qui sont déjà rares.

-raccordement aux réseaux publics d'égout :

Depuis 1970, des efforts continus sont faits en matière de raccordement des eaux usées domestiques aux réseaux publics d'égout. En 1995, 85% de la population urbaine était raccordée au réseau.

Tableau-3- Les maladies à transmission hydrique entre 1992-1996

Type de MTH	1992	1993	1994	1995	1996	Incendie moyenne
Choléra	0.39	0.06	0.47	0.02	0.00	0.19
Typhoïde	9.68	9.03	16.36	16.21	14.68	13.19
Dysenteries	7.72	7.78	9.24	11.09	9.78	9.13
Maladies virales	13.55	11.78	8.90	11.86	10.98	11.41

Source, mate, 2002

Des systèmes d'épuration :
La mise en place de systèmes d'épurations n'a pas bénéficié du même effort que celui accordé au raccordement des eaux usées domestiques.
Depuis 1980, 45 stations d'épuration d'eaux usées domestiques ont été réalisées.

De ces stations 28 sont à réhabiliter et 9 à réformer.
Depuis, un nouveau programme a concerné 11 stations dont la capacité estimée représente l'équivalant de 4 millions d'habitants.
Le rendement épuratoire est presque nul en raison d'un non fonctionnement de la majorité de ces stations, et cela pour les raisons suivantes :
1. Aucune politique claire de gestion, d'exploitation et de maintenance de ces équipements n'a été définie.
2. Les responsabilités des entreprises de l'eau (EPECO) et des communes n'ont jamais étés clarifiées.
3. Les moyens financiers nécessaires pour couvrir les coûts d'épuration ne peuvent pas être réunis dans le cadre de la tarification actuelle.
4. Le prix de l'eau qui a toujours été fortement subventionné n'a pas tenu compte du principe pollueur-payeur.
Contrôle et surveillance de la qualité de l'eau :
Le suivi de la qualité de l'eau était assuré par :

- **les stations de surveillance et les laboratoires de la DGE (direction générale de l'environnement)** qui s'occupaient, avant la création du ministère de l'environnement, des mesures physico-chimiques et bactériologiques.
- **Les stations de surveillance de l'ANRH** (agence nationale des ressources hydriques).Ils s'occupent des mesures physico-chimiques de base.
- **Les laboratoires d'hygiène de wilaya** qui dépendent du ministère de la santé, et qui s'occupent des mesures microbiologiques.

En l'absence d'un programme national de surveillance et de coordination intersectorielle, le rendement global de ce réseau reste très limité.
L'absence de normes de qualité, le manque de moyens au niveau des inspections d'environnement et **l'absence d'une police de l'eau** sont les raisons essentielles de la **mauvaise gestion de ce secteur.**

3. LA POLLUTION PAR LES DECHETS MENAGERS (URBAINS) :

La salubrité des villes, fait aujourd'hui partie des priorités nationales, car touchant directement à l'image Et aux paysages urbains.

Le développement urbain et la croissance démographique génèrent de plus en plus plus de déchets dans les zones très urbanisées, les quantités de déchets urbains s'élèvent à 0.64 kg/hab./j.

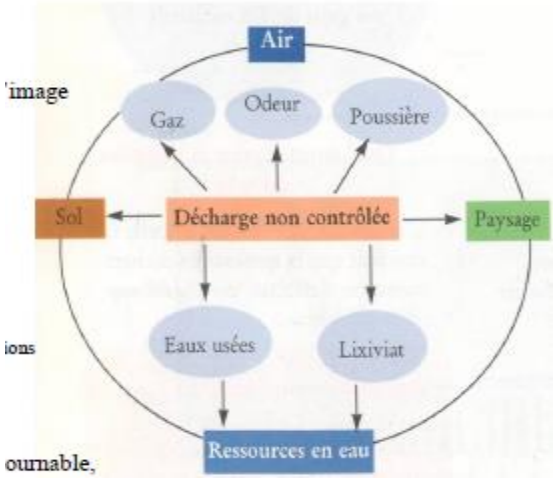

Pour le cas de la ville d'Alger, la quantité de déchets urbains est de 0.75kg/hab./j.
Au total elle s'élève à 5.2 millions de tonnes par an, soit, 10.5 millions de m cube.
a. (Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement janvier2002 : Plan national d'actions i. Pour l'environnement et le développement durable. pp51-52)
L'impératif d'appliquer les objectifs du programme national pour la gestion des déchets est incontournable,
Si l'on veut parvenir à améliorer l'hygiène publique et valoriser les paysages de nos villes.